

FORMATION À L'OUTIL « REACH EXCEL TOOL »

Inventaire des produits chimiques et bases de données

27 avril 2017

Laurène CHOCHOIS

Helpdesk REAC&CLP Luxembourg

www.reach.lu – www.clp.lu

HELPDESK REACH&CLP LUXEMBOURG (1/2)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

✓ Service d'assistance technique

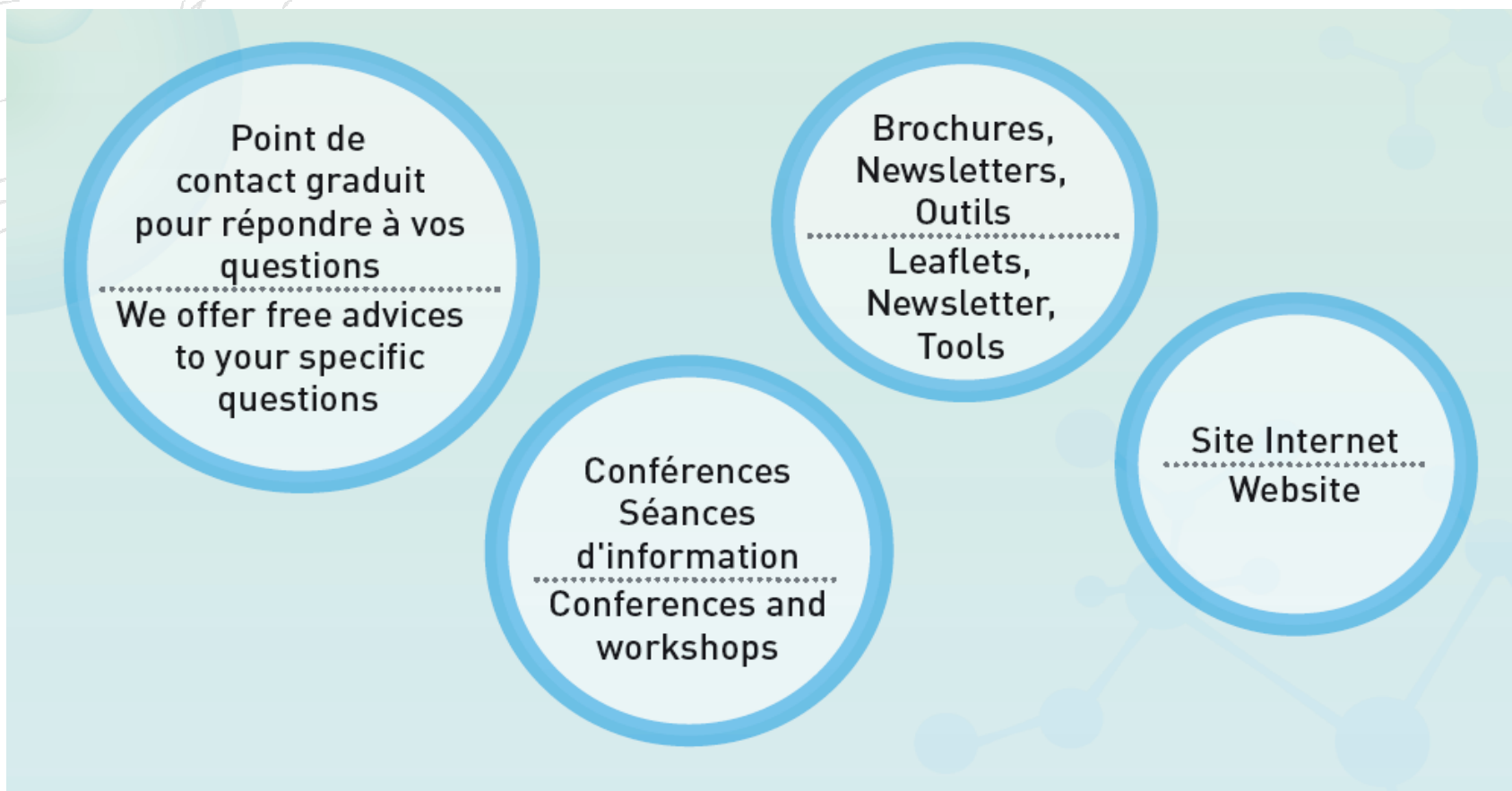
Les Etats Membres mettent en place des services nationaux d'assistance technique en vue de fournir aux fabricants, aux importateurs, aux distributeurs, aux utilisateurs en aval et à toute autre partie intéressée des conseils sur les responsabilités et les obligations respectives qui leur incombent dans le cadre des règlements REACH (art 124) et CLP (art 44).

✓ Objectif

Conseiller et assister les entreprises luxembourgeoises pour les aider à se conformer aux exigences des règlements REACH et CLP.

HELPDESK REACH&CLP LUXEMBOURG (2/2)

LE HELPDESK REACH&CLP LUXEMBOURG VOUS PROPOSE



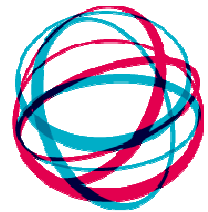


REACH EN BREF

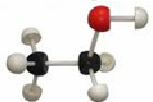


LUXEMBOURG
INSTITUTE
OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY

LI
ST



DÉFINITIONS



➤ **Substance** : élément chimique et ses composés, à l'état naturel ou obtenus par un processus de fabrication (ex : white-spirit, acide chlorydrique, éthanol, fer, sel de cuisine, ammoniac , etc...)

➤ **Mélange** : solution constituée de 2 substances ou plus (ex : détergents, peintures, béton, huile, desherbants, encres, diluants, etc...)



➤ **Article** : objet auquel sont donnés, au cours du processus de fabrication, une forme, une surface ou un dessin particuliers qui sont plus déterminants pour sa fonction que sa composition chimique.

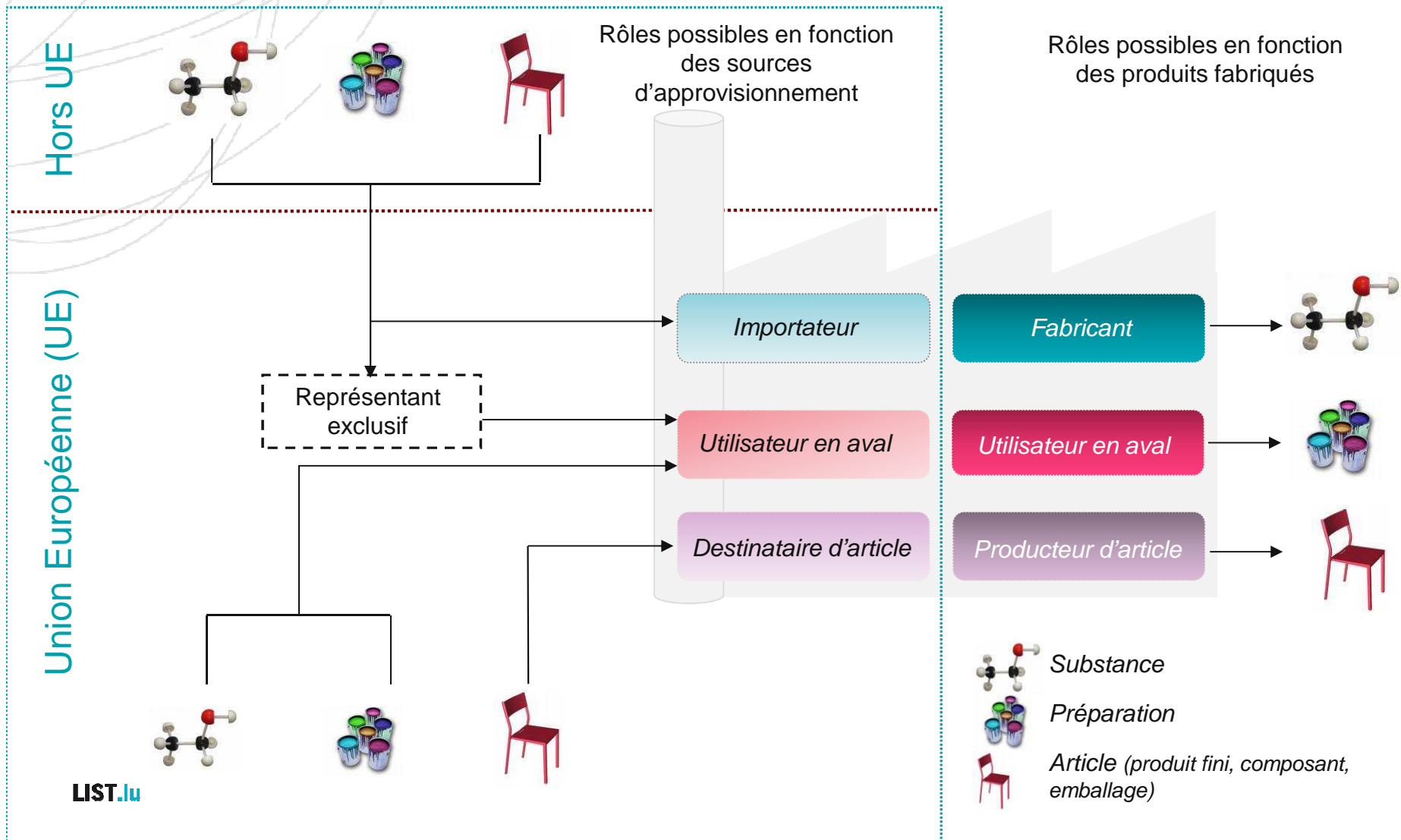
➤ **Fabricant** : toute personne physique ou morale établie dans la Communauté qui fabrique une substance dans la Communauté.

➤ **Importateur** : toute personne physique ou morale établie dans la Communauté qui est responsable de l'importation.

➤ **Utilisateur en aval** : toute personne physique ou morale établie dans la Communauté qui utilise une substance, telle quelle ou contenue dans un mélange, dans l'exercice de ses activités industrielles ou professionnelles (≠ distributeur et consommateur).

LES RÔLES POSSIBLES

Les rôles peuvent varier...chaque substance étant un cas particulier...



LES PROCÉDURES DE REACH

Enregistrement

*Toutes substances
> 1 t/a*

Evaluation

*Toutes substances
> 1 t/a*

REACH

*Preuve d'un risque
inacceptable*

Restriction

*Potentiel risque
inacceptable*

Autorisation

**Communication dans la chaîne d'approvisionnement
(Fiches de Données de Sécurité)**

LES PROCÉDURES REACH

Enregistrement

- **Principe** : « Pas de données, pas de marché » - « Une substance, un enregistrement »
- Pour toutes les substances fabriquées/importées à un tonnage >1t/an
- Les fabricants/importateurs déposent un dossier auprès de l'ECHA (Représentant exclusif pour les fabricants hors Europe)
- Échéances :
 - ✓ 2008 : pré-enregistrement des substances déjà mises sur le marché (substances bénéficiant d'un régime transitoire); pré-enregistrement possible après cette date
 - ✓ Échéances d'enregistrement des substances bénéficiant d'un régime transitoire (selon la quantité et les propriétés des substances) : 2010, 2013 et 2018
 - ✓ Les substances ne bénéficiant pas d'un régime transitoire doivent être immédiatement enregistrées dès que la fabrication/importation dépasse 1t/an

LES PROCÉDURES REACH

Autorisation

Etape 1 : Identification des **substances extrêmement préoccupantes** (SVHC)

- Critères : propriétés des substances
- Acteurs principaux : **ECHA** et les **Etats Membres (MS)**
- Résultat : [Liste Candidate](#) (actuellement 173 substances)



Etape 2 : Inclusion des SVHC spécifiques dans l'**Annexe XIV de REACH** ([liste d'autorisation](#))

- Critères : propriétés des substances, quantités, utilisations
- Acteurs principaux : **ECHA, MS** et la **Commission**
- Résultat : **autorisation obligatoire** pour ces substances (actuellement 31 substances)



Etape 3 : **Octroi des autorisations** ([liste des décisions](#))

- Critères : risques, avantages socio-économiques, alternatives
- Acteurs principaux : **demandeur (fabricant, importateur, utilisateur en aval), ECHA** et **MS**
- Résultat : **autorisation** pour une utilisation particulière

LES PROCÉDURES REACH

Restriction

- Si lors de la fabrication, l'utilisation ou la commercialisation d'une substance, il en découle un risque inacceptable pour la santé humaine ou l'environnement
- **Annexe XVII de REACH** = liste des restrictions applicables aux substances en tant que telles, aux mélanges et aux articles (sous conditions)
- Exemples :
 - ✓ Interdiction de certains composés du plomb dans les peintures
 - ✓ Interdiction de traiter le bois avec des composés de l'arsenic, lorsque le bois est utilisés dans des bâtiments résidentiels
 - ✓ Interdiction d'utiliser le cadmium dans le traitement de surface métallique d'équipements utilisés pour la production alimentaire et l'imprimerie

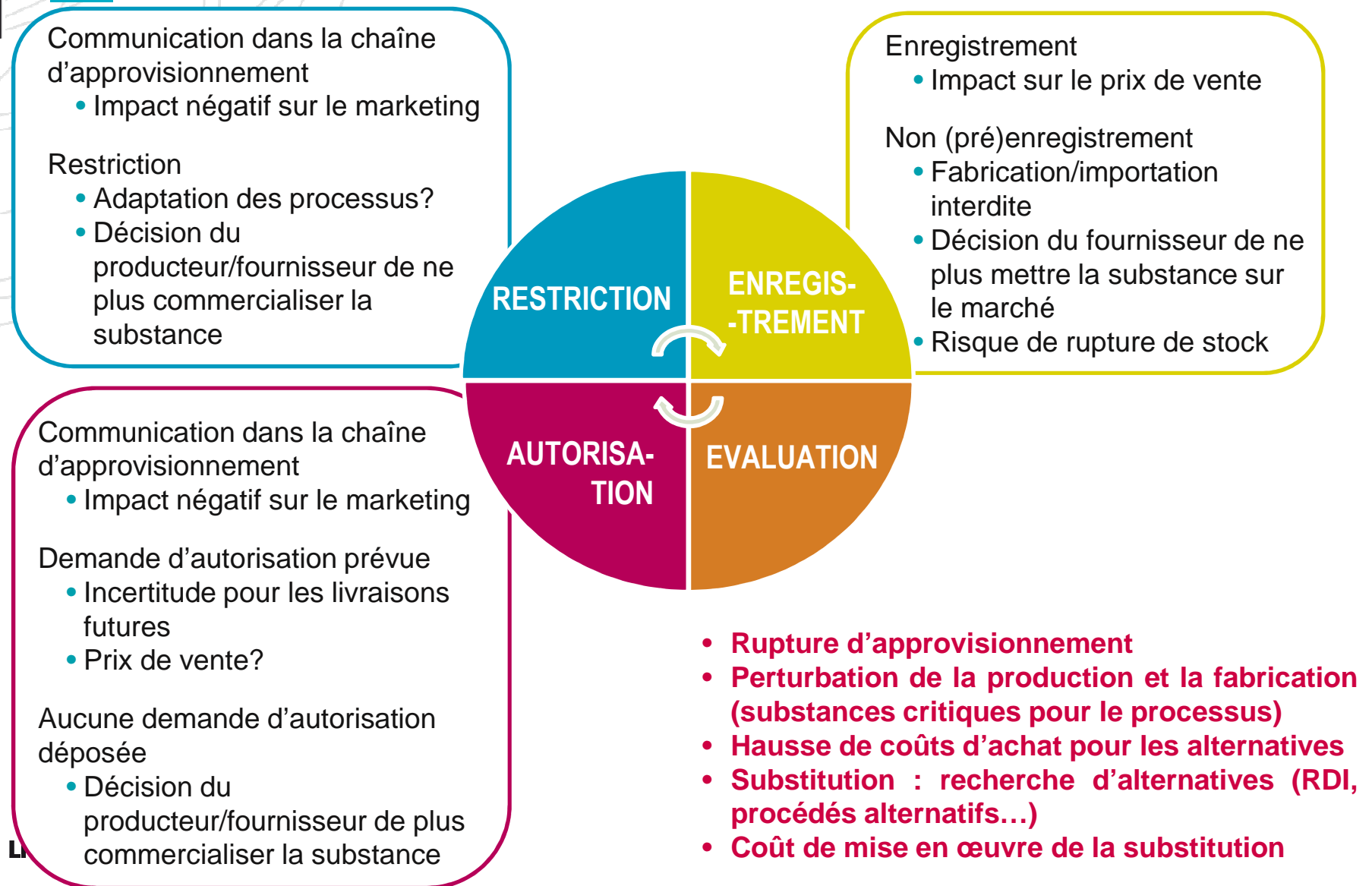


COMMUNICATION DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT - FDS

- **Fiche de Données de Sécurité (FDS)** = moyen de communication le long de la chaîne d'approvisionnement pour diffuser les informations sur l'utilisation en toute sécurité des produits chimiques (étiquette en complément)
- Le **fournisseur** d'une substance ou d'un mélange doit fournir une FDS au destinataire lorsque que la substance/le mélange est classé comme dangereux, PBT ou vPvB, inclu dans la liste Candidate. Pour les mélanges FDS sur demande si les critères de l'article 31.3 s'appliquent
- Transmission :
 - ✓ Dans la langue officielle de l'Etat Membre
 - ✓ Fournie gratuitement, en format papier ou électronique
- Mise à jour requise



RETOMBÉES POSSIBLE DE REACH

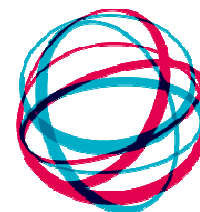


POURQUOI L'OUTIL « REACH EXCEL TOOL » ?



LUXEMBOURG
INSTITUTE
OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY

LI
ST



POURQUOI L'OUTIL « REACH EXCEL TOOL? »

- Pour les utilisateurs en aval (notamment les PME) : simple, gratuit (license Creative Commons Attribution), logiciel connu
- **Identification du statut de l'entreprise** par rapport à REACH pour chaque produit chimique/article acheté et **vérification des obligations** associées (**enregistrement, autorisation, restriction**)
- Suivi des fournisseurs et anticipation des potentielles ruptures d'approvisionnement et gestion du **suivi des Fiches de Données de Sécurité (FDS)**
- **Identification des substances ayant des propriétés extrêmement préoccupantes** et ainsi détecter un potentiel d'amélioration dans le domaine de la protection de la santé humaine ou de l'environnement (**potentiel de substitution**). Appui dans la **vérification de la situation réglementaire des produits**
- Identification du potentiel d'amélioration dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (rationalisation des achats)

TÉLÉCHARGEMENT DE L'OUTIL

« REACH EXCEL TOOL »

Téléchargeable gratuitement sur www.reach.lu

En français et allemand
Bientôt disponible en anglais



Identification				
Nom commercial	FDS	Type d'achat	Composition	Nom chimique de la substance
acide sulfurique		Substance		acide sulfurique
acide phosphorique		Substance		acide phosphorique
acide acétique		Substance		acide acétique
Mélange A		Mélange	Connue	pas applicable
Mélange B		Mélange	Connue	pas applicable
Mélange C		Mélange	Connue	pas applicable
Article A		Article avec relargage intentionne	Connue	pas applicable
Article B		Article contenant substance SVH	Connue	pas applicable
benzène		Substance		benzène
soude		Substance		hydroxyde de sodium
Mélange D		Mélange	Connue	pas applicable



Document PDF avec liens hypertextes

Références aux articles du Règlement REACH

[Liens hypertexte vers les guides de l'ECHA](#)

[Liens hypertexte vers d'autres documents](#)